

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

3s. 9d., payable invariablement
d'avance.
On ne s'abonne pas pour moins
de six mois.

Si la guerre est la dernière raison des
peuples, l'agriculture doit en être la pre-
mière.



ANNONCES :

1^{re} insertion, 8 cts. la ligne
2^{me} " etc., 2 cts. "
Pour annonces à long terme,
conditions libérales.

Emprisons-nous du sol, si nous vou-
lons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES ASSOLEMENTS.

Assolement de six ans.

Nous avons vu que l'assolement de quatre ans offrait un moyen facile de réparer un sol épuisé ou de passer d'une rotation à une autre. Nous retrouvons le même avantage dans l'assolement de six ans, qui peut permettre aux plus pauvres cultivateurs et sur les terres les plus salées de mauvaises herbes, d'arriver peu à peu à l'une des cultures les plus riches et les mieux entendues. Pour arriver à cet heureux résultat voici la marche qu'on doit suivre :

| 1 ^{re} année. | 2 ^{de} année. | 3 ^{me} année. | 4 ^{me} année. | 5 ^{me} année. | 6 ^{me} année. |
|------------------------|-------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| Culture sarclée | Blé avec graine de foin | Prairie | Prairie | Parage | Avoine ou orge |

Voici une autre méthode qu'il ne faut employer que dans les cas exceptionnels et lorsque la terre ne peut pas être nettoyée autrement :

1^{re} année : blé.—2^{de} année : jachère.—3^{me} année : blé avec graine de trèfle.—4^{me} année : trèfle.—5^{me} année : avoine.—6^{me} année : jachère.

Cet assolement donne deux années de jachère, deux récoltes de blé, une de trèfle et une d'avoine. Les deux récoltes de blé ont lieu après les jachères, par conséquent leurs produits doivent être égaux. On a qu'une récolte d'avoine ; mais elle suit le trèfle, et l'expérience prouve qu'une récolte d'avoine après le trèfle donne plus de paille et de grain, que deux récoltes après le blé.

Quand, par ce moyen, on aura réussi à nettoyer son champ, et qu'on aura pu remplacer les jachères par des prairies et qu'on se sera ainsi assuré le moyen d'engraisser ses terres avec abondance, on pourra entreprendre la culture des plantes textiles ou oléagineuses.

Dans les terres fertiles de l'Angleterre, Sir. J. Sinclair recommande le cours suivant :

1^{re} année : navets avec engrais.—2^{de} année : blé ou orge avec graine de trèfle.—3^{ème} année : trèfle, soit seul, soit mêlé de ray-grass, avec addition d'un peu de trèfle jaune.—4^{ème} année : avoine.—5^{ème} année : pois ou fèves.—6^{ème} année : blé.

Il y a quelques années, M. Pictet de Genève, avait adopté un assolement qui lui donnait 8 récoltes en 6 ans, à l'aide d'un seul engrais et d'un parage. Voici la distribution de ses semences :

1^{re} année : cultures sarclées et fumées.—2^{de} année : blé ; puis sarrasin, vesces, ou navets.—3^{ème} année : vesces consommées sur place par les moutons, ensuite labour.—4^{ème} année : blé avec graine de trèfle.—5^{ème} année : trèfle.—6^{ème} année : blé, puis sarrasin, vesces ou navets.

Voici le résultat curieux des essais entrepris autrefois par feu M. le professeur Yvart, sur une des meilleures pièces de terre de son exploitation, à Alford :

1^{re} année : Immédiatement après l'enlèvement d'une récolte de blé blanc hâtif, faite à la fin de juillet, il sema, le 2 août des navets sur un hersage profond ;—ces navets furent consommés sur place par les moutons, dans les premiers jours d'octobre ;—le 12 du même mois, de la vesce d'automne, mélangée avec un tiers de seigle d'automne furent semés sur un labour engraisé.—La 2^{de} année : les plantes furent consommées sur place, en mai, par des brebis nourrices et leurs agneaux. Le 26 du même mois de l'orge fut semée sur un labour et moissonnée au commencement d'août. Aussitôt après de la vesce blanche hâtive fut semée sur un nouveau labour et put être fauchée le 18 septembre, après la chute des fleurs. Le 26 du même mois, un mélange de vesces, de lentilles et d'avoine d'automne fut semé sur un hersage profond.—La 3^{ème} année : ces diverses plantes sont consommées sur place très à bonne heure, puis tout le champ est aussitôt labouré et semé, sans délai, de sarrasin très clair, auquel on ajouta après le hersage, un mélange de navets, de carottes que l'on re-

couvert avec le rouleau. Dans l'automne, ces plantes ont encore été consommées sur place.—4^{ème} année : blé avec graine de trèfle.—5^{ème} année : 2 récoltes de trèfle plâtre.—6^{ème} année : blé d'automne.

Nous citons ce fait plutôt comme tout à fait singulier, que comme digne d'être imité, car il exige des travaux considérables sans donner de grands bénéfices.

Dans les environs de Lille et de Douai on trouve les assolements suivants :

1^{ère} année : lin engraisé.—2^{de} année : blé.—3^{ème} année : fèves engraisées et binées.—4^{ème} année : orge avec graine de trèfle.—5^{ème} année : trèfle.—6^{ème} année : blé.

Autre.—1^{ère} année : tabac engraisé.—2^{de} année : mélange de vesces, de pois, de fèves et de graines de différentes espèces.—3^{ème} année : chanvre engraisé.—4^{ème} année : orge et graine de trèfle.—5^{ème} année : trèfle.—6^{ème} année : blé.

Sur les vieilles prairies que l'on juge nécessaire de faire rentrer dans la rotation, la terre étant presque toujours d'une fécondité très grande, on peut suivre l'assolement suivant :

1^{ère} année : choux non engraisé.—2^{de} année : avoine.—3^{ème} année : fèves.—4^{ème} année : blé.—5^{ème} année : fèves engraisées.—6^{ème} année : blé.

Voici un second exemple :

1^{ère} année : avoine sans engrais.—2^{de} année : lin sans engrais.—3^{ème} année : blé sans engrais.—4^{ème} année : mélange de vesce et de seigle pour fourrage.—5^{ème} année : chanvre engraisé.—6^{ème} année : blé dans lequel on sème de la graine pour une prairie artificielle, dont la durée varie suivant la nature de la plante.

En terres légères et peu fécondes.

Dans la Campine, sur des sables arides, supportés par un banc de tuf ferrugineux, plus infertile encore que la couche labourable, avec une culture opiniâtre, on est parvenu à rendre le sol très-productif par les deux rotations suivantes :

1^{ère} année : patates engraisées.—2^{de} année : orge et trèfle.—3^{ème} année : trèfle.—4^{ème} année : seigle.—5^{ème} année : navets ou sarrasin consommés sur le champ ou enfouis ; 6^{ème} année : seigle.

1^{ère} année : patates comme dans le cas précédent.—2^{de} année : seigle également engraisé, sur lequel on sème au printemps un mélange de navets et de carottes. Après la récolte de seigle, le mélange de carottes ou de navets fournit une excellente nourriture pour les bestiaux.—3^{ème} année, orge et trèfle mêlés encore de navets et de carottes.—4^{ème} année : trèfle.—5^{ème} année : trèfle coupé une première fois, puis retourné ensuite.—6^{ème} année : seigle.

Un autre assolement de six ans a été adopté avec succès sur des terres d'une semblable nature :

1^{ère} année : carottes, navets, ou patates fumées.—2^{de} année : blé ou orge avec graine de prairie artificielle.—3^{ème} année : prairie.—4^{ème} année : pâturage.—5^{ème} année : pâturage.—6^{ème} année : céréales.

Avec cet assolement recommandé par sir J. Sainclair, les terres sablonneuses ou graveleuses de diverses parties de l'Angleterre donnent un produit considérable, et au lieu d'être épuisées, augmentent en fertilité. Si les récoltes ne sont pas aussi multipliées qu'on pourrait l'attendre d'une rotation de 6 ans, on ne doit pas perdre de vue que les dépenses sont peu considérables et qu'il est des cas où l'on ne doit pas compromettre de trop grandes avances sur un mauvais terrain.

Assolement de sept ans.

Jusqu'à présent, à côté des céréales, des légumes et des plantes utilisées dans les arts, nous avons à peine remarqué des prairies artificielles qui occupassent le sol plus d'une année. Maintenant nous allons voir successivement paraître des prairies d'une plus longue durée. Les rotations de sept ans, bien qu'elles se prêtent aux mêmes combinaisons que toutes celles qui précèdent, nous en offrirons de fréquents exemples.

Avec un assolement de sept ans, on peut avoir pour but d'obtenir quatre soles de céréales et trois soles seulement de prairies, pourvu que le terrain soit très riche :

1^{ère} année : navets.—2^{de} année : orge.—3^{ème} année : fèves (gourganes).—4^{ème} année : blé.—5^{ème} année : orge.—6^{ème} année : trèfle.—7^{ème} année : blé.

Mais une telle méthode ou toute autre analogue ne peut être recommandée que comme une rare exception. Ordinairement, si on adopte l'assolement de sept ans de préférence à celle de six ans, c'est plutôt pour éloigner le retour des blés que pour les rapprocher ; c'est de plus pour augmenter le nombre des cultures améliorantes. Ainsi, en commençant la rotation par une culture sarclée on aura, la 2^{de} année : céréales avec graine de trèfle.—3^{ème} année : trèfle.—4^{ème} année : céréale.—5^{ème} année : culture sarclée et engraisée.—6^{ème} année : fourrage annuel, vesce ou autre plante légumineuse.—7^{ème} année : céréales.

On obtient ainsi trois céréales, deux cultures sarclées ou industrielles et deux prairies artificielles ; sans compter les récoltes doubles que le climat peut permettre.

D'autres fois on ne fait entrer dans l'assolement de sept ans les céréales que deux fois et nous croyons que c'est le meilleur moyen de réparer les forces d'une terre fatiguée, de conserver à un sol sa fertilité première. Cette pratique doit surtout être suivie sur les terres d'une faible valeur.

| 1 ^{ère} année. | 2 ^{de} année. | 3 ^{ème} année. | 4 ^{ème} année. |
|-------------------------|------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Culture sarclée. | Céréales avec graines de bon | Prairie | Prairie |
| Prairie | Pavage | Pavage | Céréales |
| 5 ^{ème} année. | 6 ^{ème} année. | 7 ^{ème} année. | |

Dans les terres plus fortes que légères on trouve en France l'assolement suivant :

1^{ère} année : vesce comme fourrage vert.—2^{de} année : légumes engraisés.—3^{ème} année : céréales avec graine de prairie.—4^{ème} année : prairie.—5^{ème} année : blé d'automne.—6^{ème} année : fèves (gourganes) engraisées.—7^{ème} année : blé.

Nous pouvons affirmer, sans crainte de nous tromper que cet assolement peut être suivi avec avantage dans toutes les parties du Canada, surtout loin des villes. Ce qui peut procurer le bien-être et la richesse à nos cultivateurs c'est la grande production du fourrage. Une longue expérience prouve que ceux de nos cultivateurs qui élèvent et entretiennent le plus grand nombre d'animaux sont ceux qui récoltent le plus et font le plus d'argent avec leur terre.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Nous croyons ne pouvoir mieux commencer l'*Histoire de cette Quinzaine* qu'en répétant ces éloquents paroles du *Journal de Québec* : " La nation a-t-elle donc commis quelque grande désobéissance aux ordres providentiels, que l'ange de la mort frappe ses premiers nés ! " Oui, nos chefs, nos guides disparaissent du milieu de nous avec une rapidité étonnante ! Le 28 de juillet, une dépêche télégraphique répandait partout la triste nouvelle de la mort de l'honorable Juge Morin, et plongeait dans un deuil profond le pays tout entier ! Deux jours étaient à peine écoulés qu'une autre dépêche venait mettre le comble à la douleur générale, en annonçant la mort de Sir Etienne Paschal Taché, premier ministre. Des coups aussi accablants et aussi fréquemment répétés doivent faire rentrer un peuple en lui-même, et l'engager à réfléchir sérieusement sur l'avenir qui l'attend.

La mort de M. le juge Morin, de l'aveu de tous ceux qui eurent l'avantage de le bien connaître, est celle d'un citoyen vertueux et intègre, d'un grand patriote, d'un chrétien exemplaire et rempli de la foi la plus vive.

Voici quelques détails empruntés au journal déjà cité :

" Augustin Norbert Morin est né en octobre 1803, à St. Valier de Bellechasse. Dès son enfance, il fut d'une constitution plus frêle, plus délicate que les autres enfants de son âge.

" A peine âgé de douze ans, il fut envoyé au séminaire de Québec, où il fit des progrès remarquables et se distingua par des talents plus qu'ordinaires.

" Après avoir terminé, en 1822, un brillant cours d'études classiques, le jeune Morin, malgré quelques velléités pour l'état ecclésiastique, se décida à embrasser une profession libérale.

" Peu de temps après sa sortie du collège, le jeune Morin publia, sous forme de lettre, un remarquable plaidoyer pour défendre le droit qu'avaient les canadiens de faire usage de la langue française. Ce travail le signala de suite à l'attention de nos hommes politiques, qui ne le perdirent plus de vue.

" En 1824, M. Morin laissait Québec pour Montréal, pour y étudier le droit sous M. A. B. Viger. Ce fut pendant qu'il étudiait la loi dans cette ville, que la *Minerve* fut fondée, et qu'il fut chargé de sa rédaction.

" M. Morin redigea cette feuille avec un talent tout à fait remarquable jusqu'en octobre 1833. Il soutint des luttes vraiment formidables contre le *Herald*, le *Montreal Gazette* et autres, qui forts de l'appui qu'ils recevaient du pouvoir, deversaient continuellement l'injure sur tout ce qui portait le nom canadien.

" En 1830, il fut élu membre de la Chambre d'assemblée par son comté natal, le comté de Bellechasse. Il entra donc au parlement la même année que celui qui fut depuis son illustre compagnon d'armes, ou son chef politique, Sir Louis H. Lafontaine.

" En 1834, M. Morin commença à prendre en Chambre une position plus saillante que par le passé, et ce fut vers cette époque qu'il redigea de concert avec quelques amis, les 92 résolutions.

" Comme pour le récompenser de son travail, ses collègues le choisirent pour aller les porter en Angleterre; et avec M. D. B. Viger, qui y était déjà, les déposer aux pieds du Trône.

" En 1834, le comté de Bellechasse le réélit une seconde fois.

" En 1837, M. Morin, établi à Québec, fut jeté en prison, où il demeura plusieurs semaines. En 1838 les vexations de Sir John Colborne ayant encore surexcité le peuple, M. Morin se mit à la tête du mouvement à Québec. Mais apprenant les emprisonnements qui s'opéraient à Montréal, il prit la fuite et passa l'hiver suivant dans une *cabane à sucre*, dans la paroisse de St. François de la Rivière du Sud.

" En 1839, M. Morin reparut en public et se livra complètement à sa profession. En 1841, quand l'union eut été résolue et le système électif remis en vigueur, M. Morin qui résidait alors à Montréal, se fit élire par le comté de Nicolet, pour le premier parlement du Canada uni. Les événements d'alors placèrent MM. Lafontaine et Morin à la tête du parti canadien-français qui s'entendit de suite avec le parti libéral du Haut-Canada, pour enlever le pouvoir aux vieux bureaucrates qui le possédaient contre le gré du peuple.

" Le 1^{er} janvier 1842, M. Morin fut nommé juge de district pour Kamouraska et St. Thomas. Mais la même année, M. Lafontaine ayant été appelé par Sir Charles Bagot à la tête des affaires, celui-ci rappela son ancien ami de son exil de Kamouraska, et lui confia le Département des terres de la Couronne avec le titre de Conseiller exécutif. Ce dernier se fit élire par le comté du Saguenay.

" En 1843, M. Morin et ses collègues abandonnèrent le pouvoir malgré leur incontestable popularité, et demeurèrent dans l'opposition jusqu'en 1847.

" Les élections générales qui eurent alors lieu donnèrent une immense majorité au parti libéral dans le Bas-Canada, et une majorité respectable dans le Haut.

" Au commencement de la Session 1848 M. Morin, fut élu orateur de la Chambre d'assemblée par une forte majorité. En 1850, M. Lafontaine ayant donné sa démission, et M. Morin étant regardé comme le premier homme de son parti, fut choisi pour être le chef de la partie bas-canadienne du Ministère, M. Hinks étant premier ministre.

" Comme membre de ce cabinet, et de celui de 1854, M. Morin a rendu des services qu'on ne saurait contester. Dans les premiers jours de l'année 1855, M. Morin abandonna la scène politique et fut choisi pour être un des juges de la cour supérieure.

" M. Morin avait sans contredit, acquit le droit de se retirer de la vie si agitée de la politique et de chercher dans la magistrature un repos digne de ses luttes passées. Pendant plus de 25 ans, il avait combattu pour conquérir la liberté de ses compatriotes. Il a eu à

lutter aux époques les plus difficiles de notre histoire et il a toujours soutenu la lutte vaillamment.

“ En politique comme sur le banc judiciaire, M. Morin fut un homme pure, désintéressé, scrupuleux même jusqu'à l'excès, dans l'accomplissement de ses devoirs officiels. Les larmes que versent des milliers de personnes sur la mort prématurée de ce grand citoyen, nous disent assez quelles étaient ses nombreuses qualités privées. ”

Les restes de M. Morin sont déposés dans le caveau de l'Eglise de la paroisse de Notre Dame de St. Hyacinthe.

Sir Etienne Paschal Taché est né à St. Thomas, en 1795.

Nous ne saurions mieux satisfaire nos lecteurs qu'en reproduisant les paroles éloquentes que M. le Grand Vicaire Cazeau a prononcées sur la tombe de ce grand citoyen :

“ On lit dans les Machabées que lorsque Judas, le chef d'Israël, tomba, le peuple fut plongé dans le deuil, il s'écria : “ Comment est-il tombé, cet homme qui sauvait le peuple d'Israël ? ” Et nous dans la douleur, nous nous demanderons aussi : “ Comment est-il tombé cet homme puissant, dont la carrière bien longue à la vérité, mais trop courte pour l'importance de ses œuvres, était nécessaire au salut de son peuple ? ”

“ De sa naissance à sa mort on le trouve partout travaillant au bien des siens, comme le général d'Israël. ”

“ A peine était-il âgé de 16 ans qu'il vola aux frontières, et fut du nombre de ceux qui, en 1812, contribuaient à sauver le pays. ”

“ Plus tard, revenu des champs de bataille, il se livra à l'étude de la médecine. Dans la pratique de cet art il se distingua par son empressement et son zèle à porter secours aux malades. ”

“ Mais bientôt pour le malheur du pays, une mesure inique menaça de nous être imposée par l'Angleterre mal conseillée. Pour s'opposer à son succès, on appela à la lutte tous ceux qui se recommandaient par leur patriotisme, et le comté de l'Islet envoya M. Taché au parlement. Il n'y avait pas alors ces dissensions politiques inspirées par de mesquins intérêts. Tous s'opposèrent au mal et par cette union, déjouèrent les plans de l'ennemi et la patrie fut sauvée. ”

“ Je ne parle pas des travaux importants qu'il a accomplis dans la vie publique. Qu'il suffise de dire qu'il se distingua surtout par son amour de la justice et par son patriotisme. ”

“ Mais c'est comme chrétien surtout que nous devons le considérer au moment où la tombe nous fait comprendre davantage tout le néant des choses de ce monde. ”

“ Quelle n'était pas son assiduité à assister aux offices religieux ? Que d'amour ne portait-il pas au Souverain Pontife ? Il prit la défense des intérêts religieux au parlement de cette province avec cette ardeur bouillante qu'il déployait sur les champs de bataille. C'est pourquoi Pie IX jugea à propos de lui faire parvenir

la médaille de l'ordre de St. Grégoire, et il la prit comme venant du représentant de Jésus-Christ sur la terre. ”

“ En 1857, il lui fut permis de se retirer de la vie publique pour jouir d'un repos que ses longs services lui avaient mérité. Mais il n'était pas rendu au bout de ses travaux. La Divine Providence voulait encore l'appeler pour qu'il travaillât de nouveau au salut de son peuple. Il y a 16 mois, il fut appelé dans une circonstance critique à sauver son pays. ”

“ En revenant ainsi dans la vie publique, il répéta que son travail ardu allait le conduire au tombeau. Ses prévisions se sont malheureusement accomplies. Malgré une santé chancelante, il travailla toujours avec un courage admirable. C'est donc avec raison que nous pouvons dire : “ Comment est-il tombé cet homme nécessaire au salut de son peuple ” et qui travaillait avec tant d'ardeur. ”

“ Je ne puis m'empêcher de citer une phrase qu'il prononça en présence de deux prêtres, au premier jour de sa maladie. “ Il n'est pas nécessaire, dit-il, que je sois premier ministre, que j'aie ma part des gloires de ce monde, mais il est nécessaire que je sois bon chrétien et honnête homme, ” et il est mort dans ces sentiments au sein de son estimable famille. ”

“ Il laisse l'exemple de ses vertus à ceux qui voudront le suivre. Pour marcher dans la voie du progrès, du véritable et solide progrès, il faut prendre la route qui conduit aux immortelles destinées. ”

Les restes de Sir Etienne Paschal Taché reposent dans le cimetière de la paroisse de St. Thomas.

Nous avons encore à enregistrer la mort d'un des représentants de l'antique noblesse qui fit la gloire du Canada. L'honorable George René Savense de Beaujeu, conseiller législatif est décédé le 29 juillet dernier, à sa résidence du Côteau du Lac.

M. de Beaujeu représentait certainement la plus noble des familles dont le Canada s'enorgueillit. Voici sur ce noble défunt quelques détails que nous empruntons au *Courrier de St. Hyacinthe* :

“ Il est à remarquer, dit cette feuille, que l'un des plus premiers comtes qui furent créés en France, est un M. de Beaujeu, et l'écusson de cette famille datant de si loin en venant jusqu'à nos jours, s'est chargé de faits bien glorieux. M. de Beaujeu retrouvait des membres de sa famille parmi les chevaliers de la Croisade. Ses premiers ancêtres paraissent avec Errie de Beaujeu, mort au siège de Tunis, en 1270. Eugène de Beaujeu, mort en 1730, était commandeur de l'ordre royal et militaire de St. Louis, maréchal de camp et gouverneur des Invalides. Guillaume de Beaujeu fut grand maître de l'Ordre des Templiers. Charles François Dienand Savense de Beaujeu, chevalier de l'ordre royale et militaire de St. Louis, accompagna La Pérouse dans ses expéditions. Amédée Sienard Savense, Vicomte de Beaujeu, se distingua à Austerlitz, Iéna, Wagram et fut tué au passage de la Bérésina, en 1812. Aux croisades, sur tous les champs de bataille, où plus de 16 héros de cette famille furent, même parmi les alliés de la branche des

Bourbons, on retrouve les de Beaujeu. En Canada, l'histoire est pleine de récits des exploits faits par les de Beaujeu. Daniel Hyacinthe Marie Liénard de Beaujeu, en battant Braddock sauva le Canada de la domination anglaise. Un autre, Louis Liénard de Villemonble de Beaujeu, combattit glorieusement sous Carleton, en 1775.

“Il y a quelques années, l'un des membres en France, de l'Hon. George Saveuse de Beaujeu, lui légua en mourant le titre de comte.

“M. de Beaujeu a toujours conservé les manières nobles et dignes de ses ancêtres et a fait prévaloir dans sa famille les idées chevaleresques de la vieille noblesse.

“L'hon. N. G. R. S de Beaujeu naquit en 1810, au manoir seigneurial du Coteau du Lac. Le 21 Novembre 1848, il fut nommé conseiller législatif à vie. Il était marié à mademoiselle de Gaspé, fille de M. Philippe Aubert de Gaspé, auteur des *Anciens Canadiens*.

“M. de Beaujeu sans être un érudit, avait un goût prononcé pour les recherches historiques. Il possédait dit-on, une très-belle et très-précieuse collection de documents sur l'histoire des anciennes familles nobles du pays. Il était un des membres les plus anciens et les plus zélés de la Société Historique de Montréal.

“Lors de la discussion sur la tenure seigneuriale il a rendu de grands services par ses études.”

Nos chambres ont été ouvertes le 8 du présent, avec le cérémonial ordinaire. L'adresse en réponse au discours du trône, a été votée après quelques heures de discussion seulement.

Nous offions nos remerciements aux Editeurs du *Canadien* pour l'envoi d'une brochure intitulée la St. Jean Baptiste à Québec, en 1865. Cette brochure, outre un compte-rendu de la fête, contient le sermon de M. l'abbé Chandonnet, le discours de M. Huot et la Causerie de M. Fabre.

CORRESPONDANCE.

Les exhibitions.

Monsieur le Rédacteur,

L'intérêt que le public intelligent qui s'occupe d'agriculture porte à votre *Gazette des Campagnes* m'engage à vous communiquer au sujet des exhibitions de comté ces quelques notes si vous les jugez utiles à la noble cause que vous patronisez.

Les juges des exhibitions de comté doivent être instruits et étrangers.

Les exhibitions ayant pour mission l'avancement de la bonne agriculture, les directeurs des sociétés ne sauraient trop faire attention à tout organiser pour obtenir sûrement ce but. Or bien certainement, une des choses les plus importantes est le bon choix des juges, car s'il n'y a rien de plus propre à promouvoir l'encouragement que les prix; s'ils sont mal distribués, ils ne contribueront pas peu à ralentir dans la bonne voie ceux-là même qui seraient le plus en état de faire progresser la bonne culture.

Quelle pitié de voir dans un trop grand nombre de nos exhibitions, des juges ignorant jusqu'au nom de nos diverses races d'animaux domestiques! Faudra-t-il s'étonner s'ils donnent trop souvent la préférence à un animal inférieur sur une bête de premier choix!

D'un autre côté, si les juges sont de l'endroit, nous avons à craindre la partialité.

Que les directeurs des sociétés ne craignent donc point la dépense de faire venir à de grandes distances des juges parfaits connaisseurs. Je suppose qu'on ne donnera jamais pour excuse le manque d'hommes qui ont fait des études spéciales. N'avons-nous pas le service assuré du savant professeur d'art vétérinaire à l'École d'agriculture de Ste. Anne, M. le Docteur Tétu de la Rivière-Ouelle, et l'habile maréchal Hardy de Châtillon, de Ste. Croix et de tant d'autres.

C'est ma conviction personnelle, il vaut mieux ne point faire d'exhibitions que de faire distribuer les prix par des juges ignorants.

D. E. A.

Distribution des prix à l'École d'agriculture de Ste. Anne.

Le 31 du mois dernier avait lieu, à l'École d'agriculture de Ste. Anne, la distribution des prix mérités par les élèves de cette institution, en présence de plusieurs membres du clergé et d'un bon nombre d'amis de la cause agricole. Parmi les premiers nous avons remarqué avec plaisir, le Révd. M. Drochers, ancien curé de Belœil, qui possédait jusqu'à l'année dernière, une ferme qui pouvait à juste titre servir de ferme modèle à cette paroisse et aux paroisses environnantes; les Révls. M. Lecours, curé de Notre Dame de St. Hyacinthe, Parent curé de St. Jean Port Joli et le Révd père Ryan, supérieur du collège d'Ottawa. Nous ne croyons pas devoir signaler la présence de plusieurs membres de la corporation du collège, car ces messieurs se sont imposés de trop grands sacrifices pour la création et le succès de cette institution pour ne pas encourager ses triomphes de leur présence.

Parmi les laïcs nous comptons plusieurs membres des professions libérales: MM. le Dr. Desjardins de Ste. Anne, le Notaire Fl. DeGuise de Ste. Anne, Pierre Légaré, avocat de Québec; aussi des cultivateurs intelligents et amis des améliorations agricoles: MM. Adolphe Roy, Pierre Gagnon, Cloris Clerville, etc., etc.

Avant la distribution des prix, M. le Directeur de l'École fit connaître à l'assistance que la Chambre d'agriculture avait accordé une médaille d'argent à l'élève le plus méritant et que cette précieuse récompense avait été méritée par M. Rémi Benjamin Desrochers, de Ste. Croix.

Ensuite des certificats furent distribués à ceux des élèves dont les examens avaient démontré qu'ils possédaient les connaissances exigées pour la première année d'étude. Voici les noms de ces élèves: MM. Rémi B. Desrochers, Augustin Ph. Fortin de l'Islet, Ls. Jos. Irénée Auclair, de St. Hilaire; Jean Marie M. Gauvin, de l'Ancienne Lorette; et Michel A. Forgues, de St Michel de Bellechasse.

Distribution des prix.

THEORIE

AGRICULTURE — *Prix* — Louis Auclair. *Mention honorable*—A. Fortin, R. Desrochers, A. Forgues, E. Ouellet.

COMPOSITIONS SUR L'AGRICULTURE — *Prix* — Louis Auclair. *Mention honorable*—R. Desrochers, O. Rousseau, T. Roy, E. Ouellet, M. Gauvin.

GRAMMAIRE ET EXERCICES FRANÇAIS — *Prix* — Augustin Fortin. *Mention honorable*—R. Desrochers, L. Auclair.

ARITHMÉTIQUE AGRICOLE—*Prix*—Thomas Roy. *Mention honorable*—O. Rousseau, R. Desrochers, E. Lepage.

ART VÉTÉRINAIRE—*Prix*—Thomas Roy. *Mention honorable*—O. Rousseau, A. Fortin, L. Auclair.

BOTANIQUE—*Prix*—Rémi Desrochers. *Mention honorable*—O. Rousseau, L. Auclair, E. Ouellet.

PRATIQUE

SOIN DE BÉTAIL—*Prix*—Michel Gauvin et Augustin Fortin. *Mention honorable*—R. Desrochers, E. Ouellet, A. Gagné, C. Langlois, O. Rousseau, P. Bourassa.

AGRICULTURE ET HORTICULTURE — *Prix* — Rémi Desrochers et Michel Gauvin. *Mention honorable*—T. Roy, L. Auclair, A. Fortin, O. Rousseau, E. Ouellet.

MÉCANIQUE AGRICOLE—*Prix*—Augustin Fortin et Rémi Desrochers. *Mention honorable*—M. Gauvin, A. Forgues, L. Auclair.

Plain - chant

Prix—Rémi Desrochers. *Mention honorable*—M. Gauvin, A. Forgues, O. Rousseau, C. Langlois.

Exercices Militaires

Prix—Rémi Desrochers et Michel Gauvin. *Mention honorable*—L. Auclair, A. Fortin, A. Forgues, T. Roy, C. Langlois, P. Bourassa, A. Gagné.

Le tout se termina par un témoignage de reconnaissance que nous aimons à faire connaître.

Un des élèves de l'École est arrivé ici l'automne dernier, muni d'un certificat de première classe, reçu à l'École militaire de Québec. Cet élève, M. Joseph Oscar Rousseau, ne crut mieux faire que de mettre ses connaissances militaires à la disposition de ses confrères. En conséquence, ses récréations furent en partie employées *au drill*, et cet habile instructeur y mit tant d'application et de bonne volonté, qu'au bout de l'année ses élèves exécutaient les évolutions les plus difficiles avec la plus grande facilité.

Des cœurs bien nés ne devaient pas laisser sans récompense tant de dévouement de la part de leur confrère, aussi ils ne voulurent point se séparer sans lui offrir un témoignage de leur gratitude. Un d'entre eux sollicita auprès du directeur de la maison, le faveur de présenter à M. Rousseau un sabre, comme souvenir des instants consacrés aux exercices militaires. Cette faveur fut facilement accordée, et le sabre fut suspendu au côté du jeune capitaine au milieu de bruyants applaudissements.

Nous croyons que les spectateurs garderont longtemps le souvenir de cette scène touchante.

Pour cette année, nous ne dirons rien du petit nombre qui ont fréquenté la seule école d'agriculture qui existe dans le Bas-Canada, nous nous contenterons de faire un extrait d'un article de

la *Revue Agricole* sur ce sujet, et intitulé :

L'École d'agriculture de Ste. Anne.

« La circulaire adressée par la Chambre d'agriculture aux sociétés de nos districts judiciaires ne restera pas sans réponse, espérons-nous. Il est vraiment incompréhensible que les bourses créées en faveur de l'enseignement agricole restent ainsi sans candidats pour les solliciter, bien que rien n'ait été épargné pour engager nos jeunes hommes à embrasser la carrière agricole. L'enseignement donné à Ste. Anne est certainement d'un avantage immense pour tous ceux qui ont l'ambition d'un avenir utile et brillant. L'aveuglement le plus profond peut seul pousser encore nos jeunes hommes dans les carrières professionnelles, aujourd'hui encombrées au delà de tout espoir, tandis que le défrichement de nos terres incultes et l'amélioration des domaines cultivés offrent un débouché si vaste à l'intelligence et aux capitaux. Le temps n'est plus heureusement où ces carrières ne comptaient que des talents hors ligne tandis que l'industrie était le partage des hommes sans éducation. Au contraire l'encombrement des professions a produit nécessairement la médiocrité et, devons-nous le dire, bien souvent pis que cela. Le besoin de vivre avec un certain éclat, joint à la concurrence d'un trop grand nombre de confrères, ont eu pour résultat l'emploi des moyens peu scrupuleux et trop souvent la prostitution du talent au service des mauvaises causes. Voilà où a mené l'encombrement professionnel et la cause immédiate de l'avilissement des carrières professionnelles..... »

Nous reproduisons dans nos colonnes d'annonces une correspondance qui a paru dernièrement dans le *Journal des Trois Rivières* et qui est signée : A. J. Martineau, de Champlain. Cette correspondance est un compte rendu de l'expédition que le président et plusieurs membres de l'Union St. Joseph de Champlain firent à Ste. Anne, au commencement du mois dernier. Dans un postscriptum M. Martineau se plaint de ce que la *Gazette des Campagnes* l'a privé de son titre d'agriculteur, auquel, il dit tenir plus qu'à celui d'*Ecuyer*. Cette reclame fait certainement honneur à son auteur et nous nous empressons de proclamer que M. Martineau, N. P., Ecuyer, est avant tout *cultivateur* et surtout, *cultivateur* intelligent.

RECETTE.

Destruction des taons.

Les taons commencent à pondre sur l'épaule des chevaux. Il faut savoir que le taon du bœuf pont sur toutes les parties de cet animal, tandis que le taon du cheval ne pont que sur l'épaule ou bien sur un endroit qui peut être lèché. Les œufs piqués dans la chair occasionnent des démangeaisons ; le cheval se lèche alors, et il avale une telle quantité de ces œufs que les intestins, envahis par les larves qui en proviennent, refusent le passage de la nourriture. La bête devient alors inquiète ; elle gonfle, elle soufflé, et on la perd ainsi, sans savoir le plus souvent pourquoi. Seulement en ouvrant les intestins, on s'aperçoit que des quantités considérables de larves de taon sont attachées aux parois intérieurs des viscères au moyen d'un petit crochet, qui les empêche d'être entraînées par les aliments avant leur complète métamorphose.

Il est donc important d'étriller vigoureusement les chevaux, surtout sur les parties où l'animal se lèche, car c'est là un signe à peu près certain que les œufs du taon y ont établi leur domicile.

PETIT-PIERRE

OU

LE BON CULTIVATEUR.

PETIT-PIERRE DE ENU GRAND.

VI. LES FUMIERS.

(Suite.)

« Faites alors comme moi ; placez au fond de la fosse à fumier une première couche de douze à quinze centimètres de terre ; étendez ensuite une seconde couche de quinze à vingt centimètres de fumier ; saupoudrez-la d'un décalitre de plâtre pour retenir cette vapeur du fumier que vous connaissez tous et en est la partie la plus active. Mettez ensuite une autre couche un peu moins épaisse de tout ce que vous voudrez, terre, gazon, boue des chemins, vase des étangs, curure des fossés, raclures de cave, plâtras des démolitions, joncs des marais, si vous êtes près d'un marais, débris des animaux morts quand il s'en rencontre autour de vous ; quelques charrettes de plantes aquatiques si abondantes tout le long des cours d'eau ; des iris, des lis d'eau, des menthes, toutes les végétations grasses et bourbeuses ; les grandes orties, les lièbles et toutes les espèces de sureau dont la tige et la racine charnues se décomposent si facilement ; et puis par là-dessus une bonne couche de chaux, en prenant bien garde toutefois que la chaux ne touche pas directement le fumier ; et puis par là-dessus de la marne, de l'argile, de la terre encore ; sur la terre un nouveau lit de fumier, et ainsi de suite, en continuant toujours comme je viens de le dire ; faites cela au commencement de l'hiver, et quand au printemps vous ouvrirez votre tas, vous aurez pour les semailles de maïs plus du double de votre engrais ordinaire : et la qualité sera encore bien supérieure à la quantité.

« Une autre grande ressource qui m'a bien servi, c'est la terre tourbeuse des bas-fonds de prairie, mélangée en compost, car c'est ainsi que s'appellent ces mélanges, avec un quart de son volume de chaux. Vous pouvez mettre la dedans, comme dans vos tas de fumier, tous les végétaux, toutes les boues, toutes les vases, toutes les curures et toutes les poussières que vous trouverez à votre portée ; et jetez-moi ça sur vos prés, vous verrez ?

« Enfin, pour le parcage des moutons, je vous indiquerai, de même, d'utiles précautions à prendre. Il est bien nécessaire d'enterrer très-prompement cette fumure par un léger labour, pour ne pas la laisser manger par le soleil et le vent, ou évaporer à l'air le plus précieux de l'engrais.

« Mais comme le labour viendra toujours trop tard si vite qu'il soit exécuté, on fera une chose excellente en plâtrant, après chaque nuit, le terrain fumé, comme on plâterait une pièce de trèfle. Pour cela, je tiens sous la cabane du berger une brouette pleine de plâtre, et recouverte avec soin. Chaque matin le berger répand ses deux ou trois litres de plâtre sur la fumure. C'est bien simple, n'est-ce pas ? c'est fait en trois minutes ; et j'empêche ainsi toute déperdition de la richesse et des forces de l'engrais.

« Par exemple, je ne vous expliquerai ni le pourquoi, ni le comment. Ce serait long, d'abord ; ensuite j'expliquerais, peut-être mal ; enfin vous ne comprendriez probablement guère. Mais c'est là, je vous l'assure, un de mes bons secrets, usez-en, et vous m'en direz des nouvelles.

VII. ENGRAIS DIVERS.

« Mais quand j'ai voulu beaucoup produire, et produire tout

de suite, tout cela ne m'a pas paru suffisant encore ; car je sais, et je voudrais bien vous en convaincre, qu'il y a, en outre, une foule d'engrais qu'on doit surtout rechercher tant que leur valeur est inconnue ou peu connue dans un pays, tant qu'on peut par conséquent, à volonté, se les procurer à bas prix, quelquefois même pour rien.

« C'est ainsi que j'ai employé tout à tout, en les mélangeant de diverses manières et avec diverses substances plus ou moins liquides, les cendres, les suies, les plâtres, les châlons distillés, les débris de laine ou de cuir, les coques et les os crassés en poudre ; toute sorte d'engrais dont vous reconnaîtrez la place au milieu de ces magnifiques froments qui vous semblent tous d'une égale beauté, et où pourtant je pourrais étudier, par la comparaison, la valeur exacte des diverses fumures.

« De vieux chevaux qu'on est venu écorcher sur nos terres, et que j'ai fait couper par morceaux et enterrer entre deux lits de chaux dans un grand fossé creusé au milieu de celui de nos champs où la terre est la plus forte et la plus difficile, ont produit au bout de six mois un engrais dont les effets, après quatre ans, sont encore bien visibles, et les os extraits, après avoir été grossièrement broyés, m'ont donné des froments comme on n'en voit pas tous les jours. Mais l'engrais qui m'a le mieux réussi partout et toujours et sur toute espèce de récolte, c'est le sang qu'on me vend tout cuit aux abattoirs du Puy, et que je mélange, avant qu'il soit putréfié, avec du plâtre, ou, ce qui vaut encore mieux, de la suie. J'ai entendu parler d'engrais bien extraordinaire ; il y en a un qu'on appelle le guano et dont je serais bien curieux d'essayer, s'il ne se vendait pas si loin de nous, et si le port n'était pas si cher ; eh bien, je doute encore que le guano vaille beaucoup mieux que mon mélange de sang pétri dans de la suie. Du reste, la suie comme le charbon en poudre, si on en avait quelquefois suffisamment à sa disposition, c'est certainement, pour parler comme les savants dans les livres, le meilleur excipient de toutes les matières qu'on abandonne dans notre pays, à cause de leur mauvaise odeur, à cause du profond dégoût qu'elles inspirent ; et pourtant ces matières, mieux appréciables par des gens sans doute moins délicats que nous, produisent, à ce qu'il paraît, dans les pays du Nord, des récoltes extraordinaires auxquelles nous ne voudrions pas croire si on nous parlait de leur prodigieux produits. Puisque je vous dis tout ce que je sais des engrais, il ne faut pas que j'oublie ici combien j'ai retiré d'avantages d'une méthode qui se pratique, assure-t-on, dans beaucoup de localités, et par exemple, pas bien loin de nous, aux environs d'Yssengeaux, ou bien en Auvergne. Cette méthode consiste à enterrer, en vert, sous un vigoureux labour, des plantes semées exprès pour servir de fumure à la récolte qui doit suivre. Les fèves en Auvergne, le lupin autour d'Yssengeaux, à Tence, etc., le sarrasin ou blé noir ailleurs, toutes plantes grasses et aqueuses, servent surtout à cet usage et m'ont donné des résultats également remarquables. Avec ce procédé, il n'est plus permis de s'excuser sur la difficulté des transports, et de ne fumer jamais les terrains éloignés ou d'un accès pénible, puisque la terre se fournit à elle-même, entre deux labours de jachère, l'engrais dont elle aura besoin.

VIII. VALEUR COMPARATIVE DES DIVERSES VARIÉTÉS DE LA MÊME PLANTE.

« Maintenant que je vous ai dit, ajouta Petit-Pierre, tout ce que je puis avoir à dire sur les engrais, les fumiers et toutes les fumures, allons voir autre chose.»

Et il les conduisit alors vers son champ de pommes de terre.

C'étaient des pommes de terre comme on n'en a jamais vu ; des tiges de plus d'un mètre qui s'élevaient en tous sens, et s'em-
mêlaient entre elles, en formant sur le sol une couche impéné-

trable : des tubercules énormes, et en tel nombre, qu'aux premières plantes qu'on arracha par curiosité, on put compter jusqu'à trente pommes de terre dont quelques-unes, comme on le vérifia plus tard, pesaient une demi-livre.

— Eh ! qu'avez-vous fait encore ici ? dit alors à Petit-Pierre un de ses compagnons ; dans une année de sécheresse comme celle-ci, où les pommes de terre, partout ailleurs que chez vous, n'ont pas un pied (environ trente-trois centimètres) de haut, c'est peut-être là tout ce que vous nous avez montré de plus extraordinaire.

— Ah ! je dois convenir, répondit Petit-Pierre, que j'ai fait ici ce que j'ai pu, tout ce que j'ai pu. Le terrain bien défoncé, ça ne se demande pas, j'ai mis à l'aise ma semence en lui donnant du large, c'est-à-dire en plantant un morceau de tubercule toutes les trois raies seulement, et à vingt pouces (environ soixante centimètres) au moins l'un de l'autre dans chaque raie ; puis j'ai cherché l'engrais le plus énergique, à mon idée, pour la pomme de terre, celui qui s'emploie dans cette culture plus facilement que dans toute autre. J'ai mis un morceau de chiffon, grand comme la main, sur une plante, et vous voyez si c'est peine perdue.

— Ah ! non, non, Petit-Pierre, votre peine n'est pas perdue, jamais perdue, pas plus perdue ici qu'ailleurs.

— Après ça, je dois tout dire, ajouta le jeune maître, mes soins y ont fait quelque chose ; mais le choix de la variété y a fait aussi beaucoup. Cette pomme de terre, qu'on a appelé pomme de terre Chardon, provient d'un semis de graine. Quelques-uns disent qu'elle est moins bonne que d'autres variétés ; moi je la trouve excellente ; mais, quand même elle serait moins bonne, comme en grande culture je m'arrange surtout de la quantité, la pomme de terre Chardon me convient merveilleusement, puisqu'elle donne un rendement au moins double des autres. J'ai entendu des gens dignes d'être écoutés assurer qu'elle leur avait rendu jusqu'à soixante fois la semence.

— Vous voyez si ça vaut la peine de chercher du nouveau.

— Eh ! bien, j'en parle longuement parce que je suis convaincu que, dans d'autres proportions, il est vrai, il peut y avoir des variétés de toutes plantes bien supérieures à celles qui sont le plus généralement cultivées.

Je crois que notre froment du pays, par exemple, en raison de la forme même de son épi, ne peut arriver à donner des produits comparables à ceux des espèces étrangères que vous allez voir par-ci.

— Tenez, regardez cela ; on appelle ces froments des froments anglais. Voilà un épi carré qui a quelquefois jusqu'à cinq grains à chaque épillet ou à chaque étage, ce qui fait donc dix rangs autour de l'épi et jusqu'à 120 grains par épi ; le plus bel épi de notre froment n'en a pas 60. Voilà donc une différence qui peut doubler le produit d'un champ tout entier.

— Sous ce rapport il y a, vous le voyez, il y a ainsi à essayer beaucoup de choses. J'ai tenté autant d'essais que j'ai pu ; je continue toujours, et je crois que, quand j'aurai trouvé les variétés des céréales qui conviennent le mieux à notre climat, j'aurai fait une des choses les plus utiles qui se puissent faire en agriculture, une des choses les plus utiles pour moi et pour les autres.

— Mais voilà, tandis que je bavarde et que vous me laissez tout dire, voilà la nuit venue. Ce n'est pas au clair de la lune que vous pourriez bien voir ce qu'il me reste à vous montrer. Allons vite souper et dormir un bon somme, pour reprendre demain bien avant le jour la faucille d'une main et la paille de l'autre. Ni vous ni moi, dans la semaine, n'aurons envie de causer longuement comme nous venons de le faire aujourd'hui. Mais, si le cœur vous en dit, puisque tout ça paraît vous intéresser, nous pouvons nous retrouver dimanche.

— Dimanche, nous achèverons de parcourir le domaine ; vous

verrez ce que vous n'avez pas vu, et je finirai, pourvu que ça vous aille toujours, de vous expliquer les secrets de votre ami Petit-Pierre, avec le désir que tout ce que mes petites réflexions, les livres ou les bons conseils des anciens m'ont appris, puissent vous servir à tous et vous réussir comme à moi.

— Croyez bien que personne ne manquera de revenir, lui répondit quelqu'un ; à dimanche ; à dimanche, et merci et bonsoir !

— A dimanche ; merci et bonsoir, " répétèrent tous les braves travailleurs ; et puis chacun s'alla coucher.

IV. DEUXIÈME DIMANCHE DE LA MOISSON.—SUITE DES SECRETS DE PETIT-PIERRE.—DRAINAGE.

Durant toute la semaine, au milieu des rudes travaux de la moisson, nos bons paysans ne manquèrent pas de s'entretenir presque constamment de ce qu'ils avaient vu et entendu dans leur promenade avec Petit-Pierre. Tout ce qu'ils apercevaient en outre chaque jour, en passant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, auprès de ces rares cultures, les confirmait dans la juste admiration qu'ils avaient conçue pour le jeune agriculteur, comme aussi dans le désir qu'ils éprouvaient naturellement de l'écouter encore et d'en apprendre plus long. Aussi, le dimanche suivant, furent-ils tous fort exacts au rendez-vous convenu.

Le père Martin, toujours bienveillant, et Jeannette, toujours accorte, leur firent le même accueil plein de bonne grâce. Le père Martin avait voulu qu'un quartant de petit vin d'Auvergne coupé avec du gros vin du Languedoc, fût défoncé et disposé sous l'ombrage d'un grand hêtre, pour qu'à cette seconde visite tout le monde pût trinquer ensemble. Jeannette remplit avec empressement tous les verres ; Petit-Pierre coupa en belles tranches trois ou quatre couronnes de bon pain blanc. On fit, comme on pense, honneur à cette frugale collation ; on trinqua plutôt deux fois qu'une, et quand Petit-Pierre, eut bu à la santé du père Martin, avec beaucoup de cœur, à celle de Jeannette avec plus de cœur encore s'il est possible, le père Martin et Jeannette et toute la bande après eux burent à petit Pierre ; et l'on cria avec ensemble :

— Vive le brave et habile Petit-Pierre, vive le meilleur cultivateur du pays !

Tout le monde étant ainsi en belle humeur, Petit-Pierre se dirigea avec son cortège amical vers la partie du domaine que l'on n'avait pas visitée la première fois.

Nous allons d'abord voir les prairies, dit-il ; chemin faisant, je vous parlerai du moyen tout nouveau pour le pays, que j'ai employé pour assécher les champs qui sont au-dessus des herbages et donner en même temps aux herbages un arrosage plus complet.

— Vous voyez cette grande pièce à mi-côté, au-dessus des prairies. Il y a eu là cette année des seigles de plus de deux mètres, et quelques-uns d'entre vous en ont crié miracle.

— Eh bien, c'était, il y a quatre ans, une espèce de marais inculte et sans valeur. Malgré les pentes du terrain, le milieu formait comme un lac plus bas que le reste ; il y avait là d'ailleurs plusieurs sources perdues ; et, lorsqu'on l'a eu défriché pour la première fois, les eaux y séjournaient sans pouvoir s'écouler.

(A continuer.)

Ch. Galemard de Lafayette.

FIRMIN H. PROULX,

Propriétaire-Gérant.

Voyage agronomique à Ste. Anne

CHAMPLAIN, 4 août 1865.

M. l'Éditeur,

Mes associés de l'Union St.-Joseph de cette paroisse et moi, sommes tous heureux de voir la mention honorable que fait la *Gazette des Campagnes* de notre courte mais très agréable et utile visite agronomique à l'établissement agricole de Ste. Anne de la Pocatière, que vous avez eu la bonté de reproduire dans votre intéressant journal. Nous vous en sommes très-reconnaissants, car de tels reproductions dans un journal, ne peuvent que faire honneur à leurs auteurs et tendent à encourager nos cultivateurs canadiens à visiter un établissement tel que celui de Ste. Anne, qui, quoique tout nouveau et composé d'un sol peu fertile et difficile à cultiver, montre déjà d'aussi bonne culture. Nous sommes heureux et très-honorés mes co-associés et moi de lire ce qu'écrivit M. le Rédacteur de la *Gazette des Campagnes* sur le but de notre association, nous l'en remercions très-cordialement et nous nous efforcerons de lui prouver par notre conduite, combien nous avons à cœur de poursuivre notre œuvre religieuse et patriotique, c'est-à-dire de faire de nous des hommes sobres, religieux et aimant l'agriculture, puisque ces trois qualités sont la source du bonheur ici-bas et peuvent nous procurer le bonheur de l'autre vie ; nous travaillerons donc de toutes nos forces pour les faire fructifier.

Je vous dirai, tant au nom de tous mes co-associés de la St. Joseph qui ont fait le voyage à Ste. Anne, qu'au mien, que nous avons été pleinement satisfaits de notre voyage ; rien n'y a manqué, nous avons à notre tête le révérend Messire M. D. Marcoux, notre pasteur, qui nous a fait l'honneur de présider à notre voyage, et la plus parfaite entente et la gaieté la plus franche ont régnés entre nous pendant tout le trajet. Si Dieu nous laisse la vie et la santé, plus quelques sous dans notre bourse, et enfin que notre bien-aimé pasteur veuille nous accorder la même faveur que cette année, nous nous proposons l'an prochain, à pareille époque, mais en plus grand nombre, de faire une seconde visite à cet établissement agronomique, où nous avons été reçu avec tant d'urbanité et de cordialité de la part de tous les messieurs sans exception, qui dirigent cet établissement et le collège, ainsi que par le Révd. Messire A. Bouret, curé de Ste. Anne. Tous se sont multipliés et ont employé tous les moyens pour nous faire visiter leur établissement, pour notre plus grand avantage et satisfaction. Ces messieurs, non seulement se sont donné tout le trouble possible pour nous montrer leur établissement, nous expliquer leur bonne culture, le but et l'utilité de leurs outils d'agriculture améliorés et d'horticulture, la manière de s'en servir avec avantage et économie, le mode de cultiver les différentes plantes sarclées, la culture en grand de la vesce comme plante fourragère, du brome, plante nouvelle appelée à remplacer le mil ici en Canada, et dont nous avons vu de magnifiques spécimens quoique en petit, mais encore ils n'ont cessé pendant toute

notre visite de nous égayer par leurs bons mots et de nous procurer l'utile et l'agréable.

Nous sommes heureux de dire que sans compter l'avantage que nous retirerons en agriculture de notre voyage à la ferme modèle de Ste. Anne, qu'il a été pour nous des plus gais : nous conserverons toujours un heureux souvenir de cette visite, pendant laquelle nous avons passé d'aussi agréables et utiles moments. Pour ma part, je vous déclare franchement que si je devenais jeune, je voterais de suite pour faire mon cours au collège de Ste.-Anne, puis ensuite, j'y étudierais l'agriculture ; mais comme ce souhait ne peut se réaliser, en revanche, mes associés de l'Union St. Joseph et moi ferons tous nos efforts pour encourager les pères de famille qui ayant des enfants qu'ils destinent à l'agriculture à les envoyer étudier à la ferme modèle de Ste. Anne de la Pocatière, où ils trouveront certainement des maîtres qui en feront de bons chrétiens, de bons cultivateurs, et d'honnêtes citoyens dévoués à leur pays.

Notre première visite, après avoir été saluer et rendre nos devoirs aux messieurs du collège et de la ferme-modèle, a été pour l'école d'agriculture : tout y est dans l'ordre le plus parfait et très bien disposé pour l'étude et le bien-être des élèves : salon d'attente et de réception, salles d'étude, dortoirs ; tout y est propre, bien aéré ; boutique bien fournie d'outils, où l'on y enseigne aux élèves à manufacturer eux-mêmes les outils d'agriculture et d'horticulture ; nous avons eu le plaisir d'y voir plusieurs de nos jeunes compatriotes étudiant l'agriculture, tous nous ont reçu avec politesse, ayant monsieur le Principal de l'école d'agriculture à leur tête, ils nous ont paru tous en bonne santé, gais et pleins d'ardeur pour le travail. Ces jeunes messieurs se proposaient de nous donner un échantillon de leurs travaux aux champs, par un parti de labour, mais malheureusement pour nous, le mauvais temps nous a privés de cette faveur, nonobstant nous leur sommes très-reconnaissants de leur bon vouloir. Nous avons ensuite fait la visite de toutes les terres hautes de la ferme, que nous avons trouvées admirablement bien cultivées ; les travaux de drainage ont surtout attiré notre attention ; de mode d'éprouver les terres, quoique dispendieux, pourrait être avantageusement employé dans nos terres d'alluvion, dans lesquelles il est si difficile d'entretenir des fossés. Nous avons remarqué une magnifique pièce de terre, de plusieurs arpents en superficie, cultivée et préparée pour un jardin ; puis nous avons continué la visite des jardins, vergers, bâtiments de la ferme, porcherie magnifique, instruments d'agriculture et d'horticulture améliorés, caves aux légumes, patates, carottes, etc., réservoirs pour recevoir les urines des animaux pour les conserver et employer comme engrais, le tout dans le meilleur ordre de distribution possible ; de là, nous sommes passés aux pâturages, que nous avons trouvés riches et abondants, prairies artificielles magnifiques promettant une riche récolte. En somme, ces messieurs, par leur bonne culture nous ont très avantageusement prou-

vé, qu'avec des moyens restreints, du travail, sur un sol peu riche, difficile à cultiver, l'on peut tout vaincre et forcer la terre à produire de magnifiques récoltes. Nous avons vu leur bétail, les bêtes à cornes croisées, nous ont paru de bonnes races, leurs chevaux très propres aux travaux de l'agriculture.

Le mauvais temps du lendemain de notre arrivée à Ste. Anne, nous a privés de la visite des terres basses, du parti de labour et de la visite de plusieurs autres choses concernant l'agriculture, que ces messieurs avaient eu la bonté de nous ménager pour le lendemain.

Plusieurs de nos amis ont regretté d'avoir oublié le visite de la laiterie, mais conservent l'espoir que ces messieurs, auront la complaisance de la leur montrer l'an prochain. Les directeurs ont eu la bonté de nous faire visiter le collège, l'usine à gaz et toutes les autres dépendances du collège ; tout y est en ordre, et à chaque pas que l'on fait dans ces bâtisses l'on reconnaît l'œuvre du maître.

M. l'Éditeur, permettez à tous les associés de l'Union de St. Joseph de Champlain de se servir de votre journal, pour exprimer à tous les messieurs de l'établissement de Sainte Anne, collège, cure et école d'agriculture, toute leur reconnaissance pour les bontés dont ils ont été l'objet de leur part et leur offrir leurs remerciements les plus sincères.

A. J. MARTINEAU,

Président de l'Union St. Joseph.

N. B.—J'ai une réclame à faire auprès de M. l'Éditeur de la *Gazette des Campagnes*. Ce monsieur paraît vouloir me priver de mon titre d'agriculteur, auquel je tiens infiniment plus, et comme plus honorable pour moi que celui d'écurier, je me flatte qu'il voudra bien me le restituer.—*Journal des Trois-Rivières*.

La culture du tabac en France.

Depuis cinq ans, la culture du tabac a été tentée en France, et a produit divers résultats. Dans le département de Lot-et-Garonne, la production a été d'environ 1, 200 livres et a rapporté £20 par hectare, c'est-à-dire près de deux acres et demi anglais ; mais c'est le résultat le plus minime qu'on ait obtenu. Dans la Dordogne et dans la Gironde, la production s'est élevée à 2, 800 livres et a rapporté £45 par hectare. Dans le département de l'est, cette production a atteint 4,000 livres et a rapporté £50. C'est le Bas-Rhin qui a été le plus productif ; la Meurthe vient ensuite. Un hectare peut contenir de 30 à 40 mille pieds.—(*Journal de Québec*).

L'agriculture rend meilleur, plus doux, plus gai, plus patient ; elle attache à l'avenir par l'espérance ; elle inspire des goûts simples et rend les vertus faciles ; elle cicatrise les plaies d'ambition et laisse s'éteindre les passions mauvaises loin des cités qui les fomentent.—J. M. Boyrdon.

ANNONCES.



AVIS.
LIGNE DE LA MALLE ROYALE,
 ENTRE
Québec et les Ports d'en Bas.

Le Steamship en fer à hélice supérieur,



LADY HEAD,
 WM. DAVIDSON, Maître,

LAISSERA le QUAI ATKINSON, pour
 PICTOU, la NOUVELLE ECOSSE,
 MARDI le 22 AOUT 1865, à QUATRE
 heures P. M. arrêtant en allant et en re-
 venant, aux Ports ci-dessus :

POINTE AUX PÈRES,
 BASSIN DE GASPÉ,
 PERCÉ,
 PASPÉBIAC,
 DALHOUSIE,
 MIRAMICHI,
 SHÉDIAC et,
 PICTOU.

Le bagage est au risque des propriétaires.
 Le passage payé et des lits obtenus au
 Bureau.

On ne recevra pas de fret après 2 heures
 P. M., le jour du départ.

Pour le fret et le passage s'adresser à
 F. BUTEAU, Agent,
 Quai Atkinson, rue St. Jacques, Québec.

A VENDRE à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes*, à Ste. Anne de
 la Pocatière :

BIOGRAPHIES

DE

Messire C. GAUVREAU, V. G.

ET

Messire THS. B. PELLETIER

Avec PORTRAITS—30 sous les 2 biographies

AUSSI :

MANUEL DE L'ENFANT
EN VACANCE

Prix : 36 sous

GAZETTE DES CAMPAGNES, 2me
 et 3me volumes—\$1.00 le volume

Quant au 1er volume, la plupart des nu-
 méros étant épuisés, nous allons en faire
 un nouveau tirage. Ainsi nous invitons
 ceux qui désirent avoir ce volume, d'envo-
 yer leur nom au plus tôt, afin que l'on sache
 à quoi s'en tenir quant au nombre d'exem-
 plaires à tirer—\$1.00 le volume



Département des terres de la Couronne

AVIS est par le présent donné qu'envi-
 ron 41,000 acres des Terres de la
 Couronne, dans le Township de MACPES
 et NEIGETTE, Comté de RIMOUSKI,
 C. E., seront offerts en vente à ceux qui y
 sont actuellement établis ou qui ont inten-
 tion de le faire, le et après le vingt-et-
 unième jour de JUIN prochain.

Pour les détails s'adresser à l'agent local
 J. R. DEPAGE, écr., à Rimouski.

ANDREW RUSSELL.

15 juillet 1865. Assistant Commissaire.

DÉPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

AVIS est par le présent donné, qu'envi-
 ron 12,500 acres des Terres de la
 Couronne, dans le Township de *Labarre*,
 Comté de *Chicoutimi*, C. E., seront offertes
 en vente à ceux qui y sont actuellement
 établis ou qui ont intention de le faire, le
 et après le vingt-et-unième jour de juin
 prochain.

Pour les détails, s'adresser à l'agent lo-
 cal, VINCENT MARTIN, écr., à Chicoutimi.

ANDREW RUSSELL,

1er juin 1865. Assistant Commissaire.

DÉPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE.

AVIS est par le présent donné qu'envi-
 ron 15,000 acres des Terres de la
 Couronne, dans le Township de *Demers*,
 Comté de *Témiscouata*, C. E., seront offer-
 tes en vente à ceux qui y sont actuellement
 établis ou qui ont intention de le faire, le et
 après le vingt-et-unième jour de juin
 prochain.

Pour les détails, s'adresser à l'agent lo-
 cal, J. N. GAUVREAU, écr., à l'Isle-Verte.

ANDREW RUSSELL,

1er juin 1865. Assistant Commissaire

TERRE A VENDRE

AVENDRE, tout près de l'église de St.
 Laurent, Isle d'Orléans, une très-belle
 terre de trois arpents et demi de front sur
 environ soixante de profondeur, avec une
 maison, deux granges, hangard, porcherie
 et autres petits bâtiments, clôtures en bon
 ordre, magnifique sucrerie avec une bouil-
 loire des plus économiques.

Pour les conditions de la vente s'adresser
 sur les lieux au propriétaire

FRANCOIS GOSSELIN,

Cultivateur.

1er août 1865.

A VENDRE

UNE belle et excellente terre de quatre
 arpents de front sur quarante deux de
 profondeur, située au second rang du R.C.,
 près d'une route conduisant au 1er rang.
 Conditions libérales.

S'adresser à J. B. POUJIOT, écr., N. P.

Rivière du Loup,

ou au soussigné.

J. E. POUJIOT, écr., avocat.

16 juin 1865.

Rimouski.

SUPER-PHOSPHATE DE CHAUX
DE COE.

PRÉPARATION SUPÉRIEURE D'OS MOULUS

Il fait mûrir les moissons de 10 à 20 jours
 plus tôt, et accroît merveilleusement
 le produit.

Prix, \$50 le tonneau, mis en quarts con-
 tenant à peu près 250 livres chaque; aussi
 en boîtes d'environ 30 livres, à \$1 chaque.

Manufacturé et à vendre par ANDREW
 COE, propriétaire. Bureau à Toronto, No.
 3, Salle Maçonnique, rue Toronto. Bureau
 à Montréal, No. 38, rue St François Xavier

E. L. SNOW,

Agent général.

J. B. C. HEBERT,
 Notaire et Agent,

TIENT son Bureau, à QUEBEC, No. 15
 rue STE. FAMILLE (Côte de Léry).
 Haute-Ville.

R. E. CASGRAIN
AVOCAT

TIENT son bureau alternativement à la
 Rivière-Ouelle, et à Kamouraska chez
 A. B. Routhier, écr., avocat.

1er juillet 1865.

CONCOURS PROVINCIAL

AGRICOLE ET INDUSTRIEL

Pour 1865,

Ouvert aux deux Canadas,

AURA LIEU A LA

CITE DE MONTREAL.

Mardi, Mercredi, Jeudi et
 Vendredi,

26, 27, 28 ET 29 SEPTEMBRE,

DANS LE PALAIS DE CRISTAL.

Rue Ste. Catharine, et sur le terrain de la
 ferme des Prêtres dans le voisinage im-
 médiat, situé entre les Ruos Guy
 et Sherbrooke.

Prix offerts, 10,000 à \$12,000

EXCURSION!!!
TRAIN SPÉCIAL

| STATIONS. | SAMEDI | LUNDI |
|--------------------------|----------|----------|
| | Aller | Retour |
| Pointe Lévi | 3-30 | 11-08 AM |
| Hallow | | 11-03 |
| Chaudière Junction | 3-55 P M | 10-47 |
| St Jean Chrysostôme .. | 4-08 | 10-37 |
| St Henri | 4-21 | 10-25 |
| St Charles | 4-41 | 10-06 |
| St Michel | 4-50 | 9-52 |
| St Valier | 5-06 | 9-42 |
| St François ou Berthier. | 5-19 | 9-30 |
| St Pierre | 5-27 | 9-22 |
| St Thomas | 5-39 | 9-10 |
| Cap St Ignace | 5-56 | 8-53 |
| L'Anse à Gile | 6-04 | 8-45 |
| L'Islet | 6-12 | 8-35 |
| | 6-25 | 8-23 |
| Trois Saumons | 6-33 | 8-15 |
| St Jean Port Joli | 6-45 | 8-03 |
| L'Égin Road | 6-55 | 7-53 |
| St Roch | 7-05 | 7-43 |
| Ste Anne | 7-22 | 7-26 |
| Rivière-Onelle | 7-37 | 7-12 |
| St Denis | 7-50 | 7-00 |
| St Pascal | 8-02 | 6-48 |
| Ste Hélène | 8-17 | 6-33 |
| St André | 8-25 | 6-25 |
| St Alexandre | 8-35 | 6-15 |
| Chemin du Lac | 8-50 | 6-00 |
| Rivière du Loup | 9-05 | 5-45 |

Les passagers par ce train spécial pourront aller à la Rivière-du-Loup d'aucune autre Station, et revenir, à une réduction de moitié du prix ordinaire.

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

A. S. MACBEAN,
Surintendant local.

LEPAGE, LEMOINE & C^{IE}
MARCHANDS A COMMISSION
ET
AGENTS GÉNÉRAUX,
17, Rue St. Jacques, Basse-Ville
QUEBEC,

ONT constamment en mains et à vendre en gros :

FLEUR, LARD, BŒUF, JAMBONS,
BEURRE, SAINDOUX, FROMAGE,
SAVON, THÉ, TABAC,
VINS et LIQUEURS DE TOUTE SORTE
HYDROPULTE,
etc., etc., etc., etc.

AUSSEI

HUILE DE CHARBON,
en Baril ou Canistres de cinq gallons.
15 décembre 1864.

F. A. ST. LAURENT
IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE
FRANÇAISE, ANGLAISE, ALLEMANDE
ET AMÉRICAINE,
No. 6, rue et faubourg St. Jean
QUEBEC.

F. A. St. L. a constamment en mains :

Ferronneries de tous genres, Ferrures de maisons, Outils pour les ouvriers, Glaces de miroirs, Couleurs sèches et à l'huile, Vitres, Mastic, Huile pour peinture, Pinceaux, Broses, Ferblanc, Tôle, Pistolets, Fusils, Poudre, Plomb, Capsules, etc.

Les Cultivateurs trouveront aussi à ce magasin un assortiment complet d'instruments pour l'agriculture.

↔ A vendre en gros et en détail. ↔

NOUVELLES IMPORTATIONS

NOUVEAUX Tissus pour habits et pantalons d'été, Tweed de manufacture canadienne, Tweeds d'Ecosse, Draps et Casimirs.

NOUVEAUX Parasols noirs et de couleurs.

UN grand assortiment de Soie noire pour Mantilles et pour Robes.

ETOFFES à Soutanes, Merinos français, double cordés, Sayes, Drap d'été. Aussi, Chapeaux de Paille, de Satin, de Feutre pour Messieurs du Clergé

HARDES faites, en grande variété et vêtements faits sur commande par les meilleurs tailleurs.

TAPIS Tapisserie, Impérial, Ecosse, Union, pour Escaliers, Toile cirée, Feutre, de Tables, Nattes, etc.

COUTILS, Toiles, Cotons, de toutes espèces. Couvre-pieds blancs et de couleurs, Couvertures de laine, Toile et Coton à draps, Toile à nappes, etc.

ALBUMS photographiques de 25 à 200 cartes photographiques

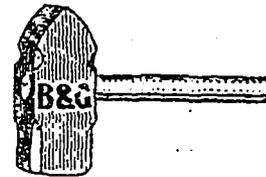
En vente chez
A. HAMEL et FRÈRES,
15 mai 1865. Québec, Rue Sous-le-Fort.

TERRE A VENDRE.

AHEBERTVILLE (Saguenay) une certaine étendue de terre d'excellente qualité, dont 40 arpents en état de culture, bornée d'un côté par la belle rivière, où se trouve une chute pouvant servir d'écluse pour construire des moulins; il y a aussi deux granges sur la terre.

Conditions faciles. S'adresser à
Dame Ve. FIRMIN COUILLARD,
L'Islet.

1er mai 1865.



MM. BÉLANGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et aux membres du Clergé en particulier, qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établissement, ils ont en même temps importé, et reçoivent chaque jour d'Europe quantité d'objets nouveaux dans leur branche de commerce consistant en Services de table en argent—Coutellerie de Rodgers—Ustensils de ménage—Quincaillerie de toute sorte, etc., etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à l'Huile de Charbon, particulièrement pour l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrangements exprès avec les principales maisons de commerce d'Angleterre, offrent d'importer à commission toute commande qu'on voudra bien leur confier et cela sous un très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les ferrures dont ils ont besoin, et tous les instruments nécessaires à leurs travaux.

Québec 9¹/₂, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

REMERCIEMENTS.

Le soussigné remercie respectueusement ses amis et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour et sollicite très humblement de nouveau leur patronage, espérant, comme par le passé, qu'ils auront lieu d'être satisfaits de son approvisionnement d'Épiceries françaises, anglaises et américaines, qu'il a constamment en mains. Il sollicite une attention spéciale sur les Thés, Cafés, etc.

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public qu'il tient aussi un magasin pour le commerce des Vins, Eaux de vie, Genièvre et autres liqueurs importées des premières maisons d'Europe.

Il attire particulièrement l'attention des Messieurs du Clergé sur son assortiment de VINS DE MESSE de première qualité qu'il vend à des prix très-réduits.

JOS. O. MATTE,

No. 78, Rue et faubourg St. Jean, Québec,

M. Jos. O. Matte ayant bien voulu se charger de l'agence de la *Gazette des Campagnes*, pourra recevoir les noms de nouveaux abonnés, ainsi que les argents pour arrérages d'abonnement, ou autrement.
16 juin 1865.

N. GAUTHIER,
NOTAIRE,

TIENT son Bureau à MONTMAGNY,
près de l'Eglise.

GAZETTE DES CAMPAGNES.

1865

SEPTEMBRE.

1865

Le Soleil entre à la Balance le 22 à 8 heures 15 minutes du soir.
 Pleine lune, le 5 à 9 heures 7 minutes du matin.
 Dernier quartier, le 12 à 0 heures 12 minutes du matin.
 Nouvelle lune, le 19 à 6 heures 4 minutes du soir.
 Premier quartier, le 27 à 10 heures 2 minutes du soir.

| SEMAINE. | | FETES RELIGIEUSES. | L. SOL. ETC |
|----------|----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| Vendredi | 1 | b | 5 20 6 40 |
| Samedi | 2 | fb | 5 22 6 38 |
| DIMAN. | 3 | vr | 5 24 6 36 |
| | | St. Joseph Calasañz Confesseur, (27 août.) | |
| | | St. Etienne, Roi Confesseur. | |
| | | XIII apr. Pent. <i>Kyrie</i> du Dim. Vêpres du dim. Suffrages (A Québec fête des saintes Reliques. Salut pendant l'octave). | |
| Lundi | 4 | ivr | 5 26 6 34 |
| Mardi | 5 | fb | 5 28 6 32 |
| Mercredi | 6 | ivr | 5 29 6 31 |
| Jendi | 7 | fb | 5 31 6 29 |
| Vendredi | 8 | b | 5 32 6 28 |
| Samedi | 9 | fb | 5 34 6 26 |
| DIMAN. | 10 | b | 5 35 6 24 1/2 |
| | | De la férie. | |
| | | St. Laurent Justinien, Evêque et Confesseur. | |
| | | De la férie. | |
| | | Du Saint Sacrement. | |
| | | NATIVITÉ DE LA SAINTE VIERGE. | |
| | | De l'octave. | |
| | | XIV apr. Pent. St. Nom de Marie. SOLENNITE DE LA NATIVITÉ DE LA STE. VIERGE. <i>Kyrie</i> de 2 cl. Aux II Vêpres mêm. du suivant, du dim. et de plus mart. (Salut. | |
| Lundi | 11 | b | 5 37 6 23 |
| Mardi | 12 | fb | 5 39 6 21 |
| Mercredi | 13 | fb | 5 40 6 20 |
| Jeudi | 14 | r | 5 42 6 18 |
| Vendredi | 15 | b | 5 44 6 16 |
| Samedi | 16 | tr | 5 46 6 14 |
| DIMAN. | 17 | b | 5 47 6 13 |
| | | St. Nicolas de Tolentin, Confesseur. | |
| | | De l'octave | |
| | | Exaltation de la Ste. Croix. | |
| | | Octave de la Nativité. | |
| | | SS. Corneille, etc., Martyrs. | |
| | | XV apr. Pent. N. Dame des Douleurs. <i>Kyrie</i> de la Ste. Vge. Prose <i>Stabat</i> terminée par <i>Allel.</i> Aux Vêpres mêm. du suivant, et du dim. | |
| Lundi | 18 | b | 5 48 6 12 |
| Mardi | 19 | r | 5 50 6 10 |
| Mercredi | 20 | r | 5 52 6 8 |
| Jeudi | 21 | r | 5 54 6 6 |
| Vendredi | 22 | b | 5 55 6 5 |
| Samedi | 23 | tr | 5 57 6 3 |
| DIMAN. | 24 | b | 5 58 6 2 |
| | | St. Joseph de Cupertino, Confesseur. | |
| | | SS. Janvier, etc., Martyrs. | |
| | | <i>Jeûne.</i> Quatre-Temps. SS. Eustache, etc., Martyrs. | |
| | | St. Matthieu, Apôtre. | |
| | | <i>Jeûne.</i> Quatre-Temps. St. Thomas de Villeneuve, Evêque. | |
| | | <i>Jeûne.</i> Quatre-Temps. St. Lin, Martyr, etc. | |
| | | XVI ap. Pent. Notre-Dame de la Merci. <i>Kyrie</i> de la Ste. Vierge. Aux Vêpres mêm. du suivant, et du dim. | |
| Lundi | 25 | b | 6 0 6 0 |
| Mardi | 26 | tr | 6 1 5 59 |
| Mercredi | 27 | tr | 6 3 5 57 |
| Jeudi | 28 | tr | 6 5 5 55 |
| Vendredi | 29 | b | 6 7 5 53 |
| Samedi | 30 | b | 6 8 5 52 |
| | | Impression des Stigmates de St François. | |
| | | SS. Côme et Damien, Martyrs. | |
| | | St. Wenceslas, Martyr. | |
| | | Dédicace de St. Michel. | |
| | | St. Jérôme, Confesseur et Docteur. | |

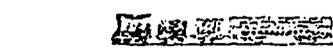
Température—Du 1er au 5, un peu de pluie—Du 6 au 11, temps changeant—Du 12 au 19, presque toujours beau—du 20 au 27, quelques averses—Du 27 au 4 octobre, presque toujours beau.—Petit Almanach du B.-C.

A NOS ABONNÉS.
PRESSANT BESOIN D'ARGENT!!!

Si jusqu'à ce jour nous n'avons pu recevoir assez d'argent pour nous permettre l'achat d'une presse à pouvoir, nous prions au moins nos abonnés retardataires de nous faire parvenir le prix de leur abonnement d'ici au 10 de septembre prochain, afin de répondre aux besoins les plus pressants de notre établissement. L'abonnement à la Gazette des Campagnes n'étant que de 3s. 9d. par année, l'on comprendra facilement l'embarras où nous nous trouvons lorsqu'il nous est dû au-delà de £100 d'arrérages, et qu'il nous faut payer les ouvriers et la dépense du papier sans aucun retard.

L'œuvre de la Gazette des Campagnes n'étant pas une affaire de spéculation, les abonnés qui se font un devoir de payer régulièrement et d'avance, souffrent de l'avantage qu'ils auraient si nous avions en mains ces argents qui nous permettraient de faire des améliorations utiles et nécessaires à la cause agricole; de notre part nous sommes forcément soumis à l'emprunt à gros intérêts. Qu'on y réfléchisse, et notre cause est gagnée!!!

FIRMIN H. PROULX,
 Propriétaire-Gérant.



CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
 District de Québec.

DÉPART ET ARRIVÉE DES CHARS

De la Pointe à la Rivière-du-Loup.

| STATIONS. | Malle | Express |
|-------------------------|-----------|------------|
| POINTE LEVI | 1-00 P.M. | 8-30 AM |
| Hadlow | 1-10 | |
| Chaudière Junction | 1-30 | 8-55 |
| St Jean Chrysostôme | 1-43 | 9-08 |
| St Henri | 2-00 | 9-21 |
| St Charles | 2-26 | 9-41 |
| St Michel | 2-45 | 9-50 |
| St Valier | 2-58 | 10-06 |
| St François ou Berthier | 3-18 | 10 19 |
| St Pierre | 3-30 | 10-27 |
| ST THOMAS | 3-48 | 10-39 |
| Cap St Ignace | 4-10 | 10-56 |
| L'Anse à Gile | 4-22 | 11-04 |
| L'ISLET | 4-35 | 11-12 |
| | 4-50 | 11-25 |
| Trois Saumons | 5-03 | 11-33 |
| St Jean Port Joli | 5-20 | 11-45 |
| Elgin Road | 5-32 | 11-55 |
| St Roch | 5-46 | 12-05 P.M. |
| STE ANNE | 6-09 | 12-25 |
| Rivière Ouëlle | 6-29 | 12-37 |
| St Denis | 6-46 | 12-50 |
| ST PASCAL | 7-03 | 1-02 |
| St Hélène | 7-23 | 1-17 |
| St André | 7-33 | 1-25 |
| St Alexandre | 7-45 | 1-35 |
| Chemin du Lac | 8-03 | 1-50 |
| RIVIERE-DU-LOUP | 8-23 P.M. | 2-05 |

De la Rivière du Loup à la Pointe-Lévi

| STATIONS | Malle | Express |
|-------------------------|------------|-----------|
| RIVIERE-DU-LOUP | 5-00 AM | 3-00 P.M. |
| Chemin du Lac | 5-20 | 3-15 |
| St Alexandre | 5-40 | 3-30 |
| St André | 5-52 | 3-40 |
| St Hélène | 6-03 | 3-48 |
| ST PASCAL | 6-23 | 4-03 |
| St Denis | 6-40 | 4-16 |
| Rivière Ouëlle | 6-57 | 4-28 |
| STE ANNE | 7-15 | 4-43 |
| St Roch | 7-38 | 5-00 |
| Elgin Road | 7-50 | 5-10 |
| St Jean Port Joli | 8-04 | 5-20 |
| Trois Saumons | 8-21 | 5-32 |
| L'ISLET | 8-31 | 5-40 |
| | 8-46 | 5-55 |
| L'Anse à Gile | 8-58 | 6-05 |
| Cap St Ignace | 9-09 | 6-13 |
| ST THOMAS | 9-49 | 6-30 |
| St Pierre | 10-19 | 6-42 |
| St François ou Berthier | 10-06 | 6-50 |
| St Valier | 10-38 | 7-02 |
| St Michel | 10-51 | 7-12 |
| St Charles | 11-25 | 7-27 |
| St Henri | 11-49 | 7-47 |
| St Jean Chrysostôme | 12-04 P.M. | 8-00 |
| Chaudière Junction | 12-16 | 8-10 |
| Hadlow | 12-35 | 8-25 |
| POINTE LEVI | 12-45 | 8-30 |